



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-9680>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **24-9680**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SAINT-LOUIS Agglomération

**Correspondant :** Le Président

**Adresse :** Place de l'Hôtel de Ville, CS 50199, 68305 Saint-Louis

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0389709070

**Télécopieur :** 0389709085

**Courriel :** [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

**Adresse internet :** <http://www.agglo-saint-louis.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Etude de faisabilité technique et économique d'un projet de séchage de cultures BNI par récupération de chaleurs fatales résiduelles pour SAINT-LOUIS Agglomération - RELANCE

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation a pour objet une étude de faisabilité technique et économique d'un projet de séchage de cultures BNI par récupération de chaleurs fatales résiduelles. Il s'agit d'un marché à tranches de prestations intellectuelles. Les prestations attendues sont décrites dans le cahier des charges. - Lieu(x) d'exécution : Territoire de SAINT-LOUIS Agglomération étendu aux aires de marché des cultures BNI concernées (Sundgau, Vosges, Suisse essentiellement) - Code NUTS : FRF12

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Durée du marché - Délais d'exécution : Si la tranche optionnelle n'est pas affermie : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 janvier 2025 inclus. Il n'est pas reconductible. Si la tranche optionnelle est affermie : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 juillet 2025. Par la suite, il sera reconductible une fois par tacite reconduction pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2025 inclus. Le titulaire ne peut refuser la décision de reconduction du marché. La décision d'affermissement de la tranche optionnelle vaut décision de reconduire le marché. Elle est notifiée au

plus tard 1 mois avant expiration du marché. A titre d'information, le démarrage de la mission est prévu pour le mois de mars 2024. Les délais d'exécution sont estimés à un an et seront détaillés par le titulaire, dans son offre

**Refus des variantes.**

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Cautionnement et garanties exigées : Aucune garantie ou cautionnement exigé

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération.

Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique. Délai global de paiement : 30 jours. Les prix de la tranche optionnelle seront révisables selon les dispositions du CCP Il n'est pas prévu de versement d'une avance dans le cadre du présent marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 19/02/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 24AS-Amen-0628-E

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRF12 Options : OUI - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. - Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché(s) pourra(ont) être conclu(s) ne peut(vent) dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché. - Possibilité de reconduire le marché en application de l'article R.2112-4 du Code de la Commande Publique, si la tranche optionnelle est affermie. - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R. 2194-10 du Code de la Commande Publique. Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Le marché est composé de plusieurs tranches : - Tranche Ferme (TF) : Etude de préféabilité Qui comprend les phases suivantes : >Phase 1 : Recueil des données administratives, réglementaires et techniques concernant les sites >Phase 2 : Etude prospective des marchés et du potentiel de développement de la ou des filières BNI sur le territoire >Phase 3 : Elaboration de plusieurs scénarii, restitution et validation du scénarii à retenir - Tranche optionnelle (TO) : Etude de faisabilité Qui comprend la phase suivante : >Phase 4 : Approfondissement de l'étude de faisabilité sur l'éventuel scénarii retenu par le CoPil à la fin de l'étude de préféabilité Le pouvoir adjudicateur est seul responsable de la décision d'affermir, ou non, la tranche optionnelle. Il notifiera sa décision par ordre de service dans un délai qui ne pourra dépasser 2 semaines à compter de la décision d'admission sans réserve des prestations objets de la tranche ferme (TF). Il n'est prévu aucune indemnité d'attente pour la notification de la tranche optionnelle, ni d'indemnité de dédit en cas de non-affermissement de ladite tranche. Les variantes sont exigées : Non Conditions d'obtention du dossier de consultation : Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible uniquement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité. L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...). Autres informations : Le détail de la notation attribuée au titre du critère "valeur technique" et du critère de "prix des prestations" est indiqué dans le règlement de consultation. Les modalités pour la remise des offres, l'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, sont détaillées dans le règlement de la consultation. Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2024